



## **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL** **du 20 septembre 2018**

Procès-verbal

### **NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice : 09

Présents : 09

**Date de convocation : 13/09/2018**

L'an deux mille dix-huit et le 21 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Monique JOUBERT-LAURENCIN, Maire.

### **Présents :**

<b>JOUBERT LAURENCIN Monique</b>	<b>DRUESNES Sandrine</b>	<b>MATHY Frédéric</b>
<b>GIRAUD Alain</b>	<b>GALLOT Jean Michel</b>	Catherine <b>GANDY</b>
<b>COTE Monique</b>	<b>GANDY Catherine</b>	
<b>CORMY Marc</b>	<b>LEBON Claire</b>	

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Mr CORMY Marc

### **1 - MODIFICATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Maire fait part de la démission de Mr BORTOLOSO Eric du conseil municipal. Sa décision étant principalement motivée par un changement professionnel.

Le Maire indique au conseil municipal que la démission de Mr GUICHARD à son poste de 2ème adjoint a été acceptée par le Préfet en date du 3 septembre 2018. Mr GUICHARD démissionne afin de pourvoir le poste d'agent polyvalent vacant au sein de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de maintenir le nombre d'adjoints à trois.

### **Election du 2ème adjoint :**

Sous la présidence de Mme JOUBERT-LAURENCIN, Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection du nouvel adjoint.

Mr CORMY Marc ayant obtenu la majorité relative des suffrages, a été proclamé 2ème Adjoint, et a été immédiatement installé.

Madame le Maire, rappelle également qu'il est nécessaire d'effectuer le remplacement de Mr GUICHARD au sein des différentes commissions auxquelles il était affecté.

Après discussion entre les membres du conseil, il est décidé que :

Il serait remplacé comme suit :

- Finances : remplacé par Mme LEBON Claire
- Bâtiments et Matériels : remplacé par Mr MATHY Frédéric
- Voierie : remplacé par MRS CORMY Marc et MATHY Frédéric
- Assainissement : remplacé par Mme LEBON Claire
- Illuminations : remplacé par Mme DRUESNES Sandrine

Au sein de la Communauté de Commune, Mme LEBON Claire effectuera son remplacement autant dans la commission sports que Communication.

## **2 - PERSONNEL COMMUNAL**

Mme le maire fait part au conseil municipal des mouvements de personnel.

En remplacement de Mr VANNIER Pascal, Mr GUICHARD Laurent a été recruté aux mêmes conditions que son prédécesseur. Il prendra ses fonctions le 24 septembre.

## **3 - AVANCEMENT DES TRAVAUX**

### **Local technique**

Mme COTE Monique informe le conseil que les sols ainsi que le montage du bardage effectués par les entreprises GREFFET et LUSSIANA seront terminés vendredi 21 septembre 2018.

Mme COTE Monique explique que suite à une décision prise en réunion de chantier, les croisillons seront installés à 1 m du toit afin de permettre la pose d'étagère côté mur en brique.

### **Assainissement : STEP**

Mme COTE Monique explique que les bâches seront bien étirées sur les côtés afin de permettre une prise au sol plus stable. Elles seront posées en semaine 40.

Mr GIRAUD Alain, précise que l'installation du poste de relevage s'effectuera la semaine prochaine.

Les travaux se déroulent dans le respect du planning sans aucune plus-value.

## **4 - ECLAIRAGE PUBLIC**

Mr GALLOT Jean-Michel, soumet le devis que le SIEA a affiné concernant le chiffrage de modernisation des coffrets de commande nécessaire à la réduction du temps d'éclairage public la nuit. Il resterait à charge de la commune la somme de 5 605 €.

Il propose également une coupure nocturne de 23h à 5h.

Le devis du SIEA ainsi que la plage horaire de coupure nocturne sont approuvés à l'unanimité.

## **5 - STATIONNEMENT PLACE BARBIER**

Mme le Maire, indique que lors de son rendez-vous avec Mr GIRAUDO début Août, l'établissement d'une convention de stationnement a été accepté par les deux parties.

Mme le Maire expose un projet de convention à l'ensemble du conseil.

Un prochain rendez-vous devra être organisé avec Mr GIRAUDO afin de lui soumettre les termes de la convention.

La commission voirie prévoit également de se réunir prochainement sur les lieux afin de définir précisément le nombre place pouvant être allouant.

## **6 - CIRCULATION COMMUNALE**

### **Circulation Rue de la Saône**

Afin de faciliter et sécurisé la « rue de la Saône », un sens unique dans le sens de la descente vers le « Port Celet » est proposée et voté à huit voix contre une.

La commission voirie se réunira le 9 octobre à 18h30 afin d'en définir les aménagements exacts.

### **Aménagement des trottoirs**

Le conseil municipal prend connaissance de la convention d'un montant de proposée par l'agence d'ingénierie et décide de l'accepté en demandant une étude simultanée incluant les travaux d'évacuation d'eau Rue de la Saône.

## **10 - DIVERS**

### **RAPPORT ANNUEL 2017 SPANC**

Chaque conseiller a pris connaissance du rapport annuel 2017 du SPANC et l'approuve à l'unanimité.

DÉFILÉ DU 11 NOVEMBRE : fixé à 11h45. Des devis seront demandés aux traiteurs : Sel et Sucre à Pont de vaux, Jean Duby à Feillens ainsi qu'à La Marmite à Feillens.

OPERATION BRIOCHE : Fixée au 07 octobre. Envoi d'un courrier aux associations communales pour savoir le nombre de participation. S'il n'y a pas assez de participants l'opération pourra se voir compromise.

BIBLIOTHEQUE : après avoir subit la foudre, un changement de matériel informatique avec l'achat d'un onduleur a été nécessaire. Mme COTE remercie Mr MATHY pour le prêt de postes informatiques durant l'attente des nouveaux postes.

Les conditions de prêt de livres ont évoluées. Dorénavant aucun prêt ne pourra excéder 21 jours et sera limité à 10 livres.

Une bénévole vient de rejoindre la bibliothèque, Mme TILLOI Jennifer proposera régulièrement des animations.

Lampadaire salle communale : le conseil prend connaissance du devis de la société SOBECA d'un montant de 2 940 euros TTC. Le conseil est toujours dans l'attente d'autres devis.

Un point sera fait au prochain conseil.

Store de l'école : Mme GANDY informe le conseil de la nécessité de changer les stores de l'école et propose deux devis, à savoir : un devis de STORE DISCOUNT de 535.20 euros, un de STORES ET RIDEAUX de 357.68 euros.

Le devis de STORE DISCOUNT pour un montant de 357.48 euros est approuvé à l'unanimité.

AOC : une réunion se tiendra le 04 octobre prochain à 20h afin de préparer le concours de Belote prévu le 25 novembre prochain.

Plan de désherbage : une décision concernant la démarche « zéro pesticide » doit être prise rapidement car les délais sont courts pour l'octroi de la subvention. Mr Gallot propose un vote ce jour pour la poursuite du projet. A huit voix contre une le projet est approuvé.

La chartre sera signée et une formation de deux jours sera proposée à l'agent communal.

Vergers : réflexion à venir pour mettre en place un plan de fauchage à hauteur de trois fois annuel par l'agent communal

Remblais : le remblai sera enlevé lorsque la lagune sera faite.

Eaux pluviales : la buse cassée Route du Port Celet a été réparée par Mr GIRAUD. Pour une meilleure évacuation route de l'Etang, Mr GIRAUD propose de récurer le fossé.

Voierie : une signalisation va être mise en place pour prévenir le trou dans la chaussée de la Rue de l'Ecole. Mr GIRAUD, relance l'entreprise DE GATA pour le devis concernant le chemin du Rossignol.

Les rue du Platane et du Port Celet sont reportés sur le budget 2019..

Un marquage au sol ainsi qu'une signalisation seront effectués concernant les dénivelés de la Platane.

Travaux assainissement Route du Port : des travaux sont à réaliser suite à une malfaçon de l'évacuation. Un devis fait auprès de l'entreprise PIQUAND TP pour un montant de 1 455.66 euros TTC est présenté au conseil municipal.

Le conseil municipal approuve le devis à l'unanimité.

Affiché le 25/09/2018